



Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE
téléphone : 03.83.18.87.87 - adresse mél : contact@lgett.fr - site internet : www.lgett.fr

CHAMPIONNATS DU GRAND EST **17 et 18 JUIN 2023 à METZ**

Lieu : Complexe sportif Saint-Symphorien, 57050 LONGEVILLE LES METZ

Horaires :

Samedi, pointage 30 minutes avant votre premier tableau – début des épreuves à 10h00

Dimanche - début des épreuves à 9h00

Juge arbitre de la compétition : Vincent BLANCHARD

Délégué de Ligue : Philippe BOLMONT

Directeur de la compétition : Cédric Lachambre ☎ : 06 72 02 62 13 ✉ : contact@lgett.fr

Balles : 729 40+3*** blanches

Tables : Tibhar Smash 28R black line

Joueur(se)s concernées : liste à jour sur le site de la ligue <https://www.lgett.fr/>

Chaque club et/ou joueur devra confirmer son inscription dans « Espace mon club » ou dans « Espace licencié » de SPID. Cette inscription est à confirmer dans les meilleurs délais et **avant le 22 mai 2023, qu'il participe ou non à l'épreuve.** **Sans réponse après cette date, nous considérerons que le joueur ne participe pas à la compétition.** Les clubs des éventuels remplaçants seront contactés par téléphone ou par mail s'ils sont repêchés et ont accepté le repêchage.

Si l'adresse mail du joueur est renseignée alors celui-ci recevra une confirmation d'inscription.

Il y sera mentionné « tour 1 » s'il est directement qualifié ou « tour 2 » ou « tour 3 », s'il a confirmé son souhait de repêchage en tant que remplaçant.

Les inscriptions en double se font en même temps, par ce même biais (« Espace mon club » ou « Espace licencié » de SPID). Après confirmation du double, vous ne pourrez plus en modifier la composition. En cas de problème, contactez la Ligue. Si un joueur qualifié constitue un double avec un joueur remplaçant et que celui-ci n'est pas repêché, alors le joueur qualifié sera inscrit avec X.

De même si un joueur ne répond pas « non » à l'inscription en double, il sera automatiquement inscrit avec X.

Pour information :

1/Les tableaux poussines et poussins, en simple comme en double, seront joués intégralement le samedi.

2/Pour toutes les autres catégories, le samedi (10h00 - 21h15) sera consacré aux poules et 1/16^{ème} de finale en simple, ainsi qu'aux 1/16^{ème} et 1/8^{ème} de finale en double.

La journée de dimanche (9h00 - 17h30) sera donc consacrée aux 1/8^{ème}, quarts, demies et finales de simple ainsi qu'aux quarts, demies et finales de double.

Les horaires complets de la manifestation sont disponibles sur le site de la LGETT, de même que le règlement de l'épreuve – rubrique « compétitions ».

Pour faciliter votre venue sur Metz, un dossier organisateur comportant les détails sur la restauration, les hôtels partenaires et diverses informations utiles est disponible sur le site de la LGETT.